Québec français

Québec français

Vous saurez tout sur les toutous

Ludmila Bovet

Numéro 116, hiver 2000

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56137ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé) 1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bovet, L. (2000). Vous saurez tout sur les toutous. $\it Qu\'ebec\ français$, (116), 102–103.

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Les Publications Québec français, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

Vous saurez toutous

ans la catégorie des mots appartenant au registre familier de la langue figurent les mots trongués et les mots redoublés. Les premiers sont en train de déferler sur nous avec la violence d'un cataclysme millénariste. On dirait que le temps nous manque pour prononcer toutes les syllabes d'un mot et on s'arrête après les deux premières. On prenait déjà l'auto, le vélo, le métro, on avait un frigo, on allait au ciné, on regardait la télé, c'était sympa. Puis il y eut la disco et la musique techno. Maintenant, la frénésie de l'apocope (chute d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot) n'est plus l'apanage des ados; tout le monde regarde les infos, va au restau, peut être accro. Et pour les pros de l'ortho : la médaille d'or en dicos 1!

Les mots formés par redoublement, c'est-à-dire par la répétition d'une ou de plusieurs syllabes (ou d'un mot entier) relèvent

généralement du vocabulaire enfantin ; ils ont été formés par les enfants eux-mêmes ou par ceux qui en prennent soin. C'est le cas de lolo, nounou, dodo, bobo, joujou, coco et zizi. On reconnaît dans lolo (attesté depuis le début du XVIe siècle) la première lettre du mot lait et dans coco au sens d'« œuf » (depuis 1863) la première lettre de coque et l'influence de l'onomatopée qui reproduit le cri de la poule ; la première syllabe de nourrice, répétée, a donné nounou (depuis 1857), celle de jouer ou de jouet a produit joujou (depuis 1715). Dans dodo et bobo, on détecte un radical onomatopéique ; dod- exprimant le balancement (cf. dodeliner) est renforcé par l'impératif du verbe dormir : dors, dors, diton à l'enfant qu'on berce. Dodo est déjà attesté au XV° siècle. dans l'expression faire dodo. Le radical bob- est moins explicite mais bobo est ancien, lui aussi relevé au XV° siècle déià.



Photo: Roland Kemp. Les merveilleux ours en peluche, Pauline Cockrill, Sélection du Reader's Digest, Montréal, 1991.

Ballets roses

Quant à l'origine de zizi, le Dictionnaire historique de la langue francaise 2 fait entrer le mot dans « la série des mots et verbes en z-z- qui désignent, en particulier dans le langage enfantin, un objet quelconque »; on peut le rapprocher de zoizeau, qui est une altération de oiseau (comme le mot expressif zozo « naïf, niais », utilisé aussi dans l'expression un drôle de zozo « un drôle de type »). Même si zizi n'est pas attesté avant 1912, il était connu dans la langue familière du XIXe siècle, comme en témoigne l'expression jouer à zizipanpan « faire l'amour » (faire la zizette et zizotter avaient le même sens). Faire zizi-panpan signifie aussi « donner la fessée », ce qui nous ramène à l'innocence enfan-

Pour dire la même chose, le langage enfantin a créé aussi faire panpan-cucu, à l'époque où la fessée, aujourd'hui incorrecte, était la correction suprême. Cucul pour désigner quelqu'un ou quelque chose d'un peu ridicule atténue agréablement l'insulte que constitue le mot non redoublé. Le prix d'excellence du camouflage revient au mot tutu qui évoque une envolée de jupes aériennes dans un étourdissant spectacle de ballet. L'origine de ce terme technique n'est autre que le mot cucu transformé en tutu dans le langage enfantin pour désigner aussi les fesses (depuis 1860 environ). Ce mot familier « s'est spécialisé comme nom d'un caleçon collant de danseuse (1881), puis d'une jupe de gaze courte et évasée [...], devenant un terme technique et usuel ». 3 Rare consécration pour un mot de la langue familière!

Bestiaire fin de siècle

Un mot d'une seule syllabe se prête facilement au redoublement. Ainsi ont été formés chienchien, chouchou et nounours. On utilise depuis le milieu du XVIII° siècle. l'appellatif affectueux chou (mon chou, ma choute), redoublé en chouchou, qui a produit le dérivé chouchouter (1842). Chienchien est attesté depuis 1875 et nounours est apparu au XXe siècle ; le n s'explique par l'agglutination du n de l'article indéfini précédant le mot ours (un nours, d'où le nours, comme le zoiseau, issu de la liaison avec l'article les : les zoiseaux).

Le nounours a longtemps été roi et maître dans la ménagerie des animaux en peluche aimés des tout-petits. Il est maintenant concurrencé par toute la faune de l'arche de Noé au milieu de laquelle ont trouvé asile les espèces mutantes de cette fin de millénaire : mille-pattes à dix pieds chaussés, Gremlins aux yeux langoureux, Kid Karaoké aux allures de Winnie l'Ourson croisé avec le Menoum Menoum d'A&W et les guadricolores Teletubbies au ventre rapiécé qui ont reçu le don de la parole. Après ça, le déluge!

Au Québec, toutes ces charmantes créatures rembourrées et douces au toucher sont des toutous. Appellation surprenante puisque le toutou est, selon les dictionnaires français, un mot expressif de formation enfantine désignant un bon chien. En France, on appelle maintenant peluches tout court les jouets qui sont des animaux en peluche; ce terme figure du reste dans les catalogues de jouets au Québec mais n'est certes pas usuel.

Le toutou dans tous ses états

Le mot toutou est attesté pour la première fois en 1640 dans un livre d'Antoine Oudin modestement intitulé Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires ; c'est un témoignage inestimable sur les mots et les expressions appartenant aux niveaux familier, très familier et vulgaire de la lanque parlée en France dans la première moitié du XVIIe siècle. Le terme Un toutou y est accompagné de ces mots : « un chien. Mot enfantin ». Suivent deux expressions: faire toutou « se cacher en jouant comme font les petits enfants » et autant que toutou « nullement, point du tout ». À la fin du XVII° siècle, le dictionnaire de Furetière (1690) relève le mot avec ce commentaire : « Terme populaire et enfantin. C'est un nom que les femmes et les nourrices donnent à de petits chiens ». Il ne mentionne pas que le mot avait déjà un emploi plus étendu; on s'en servait comme d'un appellatif affectueux pour s'adresser à un enfant ou à un adulte, ainsi que l'atteste une réplique de la comédie Le Pédant joué, de Cyrano de Bergerac, publiée en 1654: « Viens m'embrasser, viens mon toutou [...] » dit, tout heureux, le pédant Granger à son fils Charlot qui a enfin accepté d'aller à Venise 4.

Les mots de formation enfantine sont en effet souvent des mots hypocoristiques, c'est-à-dire des mots traduisant une intention affectueuse; les diminutifs appartiennent à cette catégorie (Charlot, sœurette, fillette, etc.), ainsi que certains mots formés par redoublement. On dit par exemple: viens, mon chouchou, mon coco, ma cocotte, ma fifille. Le mot grec qui est à l'origine du mot hypocoristique signifie « caressant » et dérive d'un verbe qui a le sens de « parler avec des diminutifs ».

Se faire appeler mon toutou par quelqu'un signifie qu'on est le toutou de cette personne (cf. mon chéri et c'est le chéri de). Tout naturellement, le mot acquiert au XVIIIe siècle un nouveau sens, celui de « favori de quelqu'un ». Fait remarquable, c'est en Nouvelle-France, en 1743, qu'il en est fait mention pour la première fois, par



le jésuite Pierre Philippe Potier lors de son séjour à la mission huronne de Lorette, près de Québec. Dans le manuscrit où il relevait les expressions qui l'étonnaient et qui constitue le premier lexique du français canadien, il a noté: « c'était le toutou de Monseigneur l'évêque (favori) ». Plus tard, dans son journal rédigé au Détroit, il note en 1752 : « P. Lozon était le toutou du général (aimé) ». 5 En France, ce sens n'est attesté qu'en 1776: « Il [un faussaire] fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que Jean-Jacques Rousseau est leur toutou ». 6 On sent très bien ici que le mot est sur la corde raide car la gentillesse et la fidélité sont facilement tournées en ridicule par les esprits jaloux et interprétées comme de la servilité. Le mot s'emploiera donc aussi pour parler d'une personne trop docile, soumise comme un chien, idée illustrée dans les expressions obéir comme un toutou, suivre gan comme un toutou.

Au Québec, c'est toutou au sens de « favori » qui s'est imposé. D'abord en parlant d'une personne, comme dans les exemples donnés par Potier et, un siècle plus tard (1846) chez Eugène L'Écuyer : « Il est beau comme un ange; c'est le toutou des dames, le phénix de la belle société ».7 Cela s'applique aussi en politique : « Le gouvernement l'ayant évincé pour faire place à son toutou Patry, les ouvriers réunis en convention en choisirent un autre ». Le Travailleur, Chicoutimi, 18 novembre 1909, p. 4, col. 2.

Dans son dictionnaire publié en 1909, Narcisse-Eutrope Dionne relève toutou au sens de « petit enfant », de « préféré » (C'est le

toutou de la famille) et aussi de « cochon de lait ». 8 Or, il se trouve que toutou a été relevé assez récemment dans le Nord de la France, comme terme enfantin pour désigner un petit cochon.9 On peut donc supposer que le mot toutou s'appliquait, à la campagne, ici comme en France, à de petits animaux doux et dociles avec lesquels les petits enfants pouvaient jouer et dont ils faisaient leurs préférés. De là on a passé aux animaux en peluche, au Québec. C'est Michel Tremblay qui en fournit le premier exemple littéraire, semble-t-il : « Il a eu l'air de trouver sa " chambre " très sympathique et s'est aussitôt jeté sur l'énorme toutou qui trônait sur la chaise devant ma table de travail. » (Le cœur découvert, 1986, p. 167.) 10

Au fait, comment s'est formé le mot toutou ? Pourquoi la répétition de la syllabe tou, qui n'a aucun rapport avec un chien ? Eh! bien, on n'a pas trouvé d'explication, puisqu'on ne peut parler d'onomatopée, précise le Robert historique (voir note 2).

C'est si bon...

En France, toutou ne se dit pas pour les animaux en peluche. Cependant, un autre mot de formation enfantine y est devenu très courant. Qu'est-ce qu'un doudou ? Impossible de le savoir en consultant le Petit Robert jusqu'à tout récemment ; on y trouvait bien doudou (redoublement de doux), mais au féminin et au sens de « jeune femme aimée, aux Antilles ». La nouvelle édition de l'an 2000 nous apprend que le doudou est un « objet transitionnel » (terme de psychanalyse), c'est-àdire un objet quelconque - animal en peluche, poupée, couverture, chiffon - affectivement investi, que le petit enfant traîne partout avec lui et avec lequel il dort. Mais l'enfant n'a pas l'exclusivité du doudou; sous le titre « Les femmes, " accros " à leur oreiller », la revue française Santé magazine nous informe que pour «la femme de 35-49 ans, active et urbaine, vivant dans le Nord-Est de la France, l'oreiller c'est son " doudou " : il dort dans ses bras (33 %, contre 8 % pour la femme du Sud-Est) et, souvent, un seul ne lui suffit pas [...] » (octobre 1999. p. 108). Et l'homme, dans tout ça ? Il se console avec « un déo juste pour lui » ; ce n'est pas un nouveau jeu vidéo ni même une vidéo porno mais un nouveau déodorant: «un déo bille sans alcool et sans danger pour la peau» (ibid., même page). À chacun son bonbon!

Notes

- 1. Dans ce cas, la troncation s'accompagne de l'ajout de la voyelle o, comme dans les mots apéro, prolo,
- 2. Dictionnaire historique de la langue française, Alain Rey (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2º éd, en petit format, 1998, sous zizi.
- 3. Ibid., sous tutu.
- 4. Œuvres complètes de Cyrano de Bergerac, Librairie classique Eugène Belin, 1977, p. 179.
- 5. Peter W. Halford, Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j., Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 33, 125 et 190.
- Cité dans Littré, Dictionnaire de la langue française, Paris, Hachette, 1863. Le passage est extrait de Voltaire, Œuvres complètes. Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade, t. 48, 217 (Kehl). (Référence complète dans Trésor de la langue française, Paris, 1971-1994, 16 vol.)
- 7. Esquisse d'une famille canadienne, dans La Revue canadienne, 16 juillet 1846.
- 8. N.-E. Dionne, Le Parler populaire des Canadiens français, reproduction de l'éd. de 1909 par les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974.
- Gaston Vasseur, Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) [...], Amiens, Musée de Picardie, 1963.
- 10. Les citations de L'Écuyer, de Tremblay et du journal Le Travailleur sont tirées du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.